



Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte



Déposé / Reçu le

1 6 AOUT 2019

au greffe du tribural de l'entreprise francophone de Bruxelles

N° d'entreprise: 719.885.696

Dénomination

(en entier): BRUSSELS CULTURE AND COMMERCE

(en abrégé) :

Forme juridique: ASBL

Siège: Avenue Louise, 500 à 1050 IXELLES

Objet de l'acte: TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL

1. Extraits du procès-verbal du Conseil d'Administration du 13 août 2019

Le Conseil d'Administration a décidé de transférer le siège social de l'Association à l'adresse suivante, avec effet à dater du 13 août 2019 :

Avenue Louise, 54 à 1050 lxelles

II. Extraits du procès-verbal de l'Assemblée Générale extraordinaire du 13 août 2019

L'assemblée générale a décidé d'approuver le transfert du siège social de l'Association à l'adresse suivante, avec effet à dater du 13 août 2019 :

Avenue Louise, 54 à 1050 Ixelles

L'Assemblée Générale a décidé de désigner Monsieur Alain Charles BERLINBLAU, en sa qualité d'administrateur de l'Association, en vue d'établir, de signer et de déposer les formulaires de publication afférents aux résolutions qui précèdent.

Fait à Bruxelles, le 14 août 2019,

Alain Charles BERLINBLAU, administrateur.

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature